

Projet Co-minor-IN/Quest 2013 – 2015 (CMIQ) co- financé par la Commission européenne dans le cadre du programme Justice pénale

Pourquoi ?

Favoriser la mise en œuvre de la [directive européenne 2012/29/UE](#) qui établit des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité, en se concentrant tout particulièrement sur les mineurs ne parlant pas la langue du pays d'accueil.

Quoi ?

Elaborer des pratiques à adopter pour apporter les informations, le soutien et la protection nécessaires aux victimes, mis en cause et témoins vulnérables de par leur âge (<18 ans) et leur absence de maîtrise de la langue de leurs interlocuteurs.

Qui ?

- Des partenaires issus de 6 États membres : Belgique (Université KU Leuven-Coordinateur du projet), Écosse (Université Heriot-Watt), Hongrie (Fondation Eszter), France (ISIT), Pays-Bas (Ministère de la Sécurité et de la Justice) et Italie (Université de Bologne).
- Une équipe pluridisciplinaire : travailleurs sociaux, psychologues, psychiatres, avocats, officiers de police, magistrats, interprètes.

Comment ?

Etape 1 : auditions préliminaires de mineurs en justice pénale, notamment des auditions de mineurs assistées d'un interprète. Cette configuration très spécifique a été étudiée en croisant les savoirs et expériences de professionnels pour définir une approche centrée sur l'enfant et le recueil de sa parole. Un questionnaire en ligne diffusé à l'échelle internationale auprès des professionnels des différents domaines impliqués (psychologues/avocats et magistrats/interprètes) a permis d'établir un premier état des lieux des besoins de chacun des pays partenaires.

Etape 2 : focus sur les mineurs particulièrement vulnérables assistés d'un interprète lors de leurs auditions, tels les enfants ayant subi un traumatisme, les enfants issus de minorités ou les enfants sourds ou malentendants qui doivent communiquer par le truchement d'un interprète.

Etape 3 : présentation des résultats du projet et des recommandations lors de la conférence finale des 13 et 14 novembre 2014, intitulée [« Children and Justice: Overcoming Language Barriers »](#).

Livrables

- Une [plaquette](#) présentant le projet, la liste des partenaires et les recommandations aux interprètes et aux autres professionnels ayant recours à des interprètes.

- A venir : une publication co-écrite par l'ensemble des partenaires.

En participant à ce nouveau projet du programme Justice pénale de la Commission européenne, l'ISIT poursuit sa volonté de mettre le savoir universitaire au service de la société. Un nouveau projet a été déposé auprès de la DG Justice (« CMIQ II ») pour la période 2015–2017, ayant pour objet de développer un projet pilote de formation commune / interprofessionnelle.